

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19219 - 74ÈME ANNÉE

Aller simple sans doute vers la prison pour 64 Sri-Lankais

La Réunion terre d'inégalité entre migrants

64 Sri-Lankais menottés et escortés par 68 policiers ont été embarqués hier matin dans un avion d'Air Austral pour être ramenés de force dans un pays où ils risquent la prison. Ceci s'est passé dans une relative indifférence à La Réunion, un pays peuplé uniquement par des migrants ou leurs descendants. Notre île sait pourtant accueillir chaque année des milliers de personnes à la recherche d'une vie meilleure à La Réunion, alors qu'elles ne subissent pas de violence ou de discrimination dans leur pays d'origine. Ceci rappelle que l'égalité entre les êtres humains à l'échelle du monde est un des défis du 21^e siècle.

Pas de manifestation hier à l'aéroport, pas de blocage de route pour stopper le convoi transportant quelques dizaines de migrants ramenés de force dans un pays où ils ne veulent plus vivre, les Réunionnais savent-ils qu'ils vivent sur une île qui était encore déserte il y a un peu plus de 350 ans et qu'ils sont tous des migrants ou des descendants de migrants ?

Dans cette affaire, l'indifférence voire le rejet étaient la règle, tandis que la solidarité devenait l'exception.

La prison au retour

Comme l'indique les premiers éléments, ces migrants ont payé une fortune, plusieurs milliers

d'euros, pour arriver dans notre île entassés sur un bateau de pêche. Pour prendre une telle décision, il est nécessaire d'avoir une motivation exceptionnelle. C'est en effet la volonté de rompre définitivement avec un pays natal. Un tel choix ne peut s'expliquer que par une situation très difficile. Ces migrants disent subir des discriminations qui leur ferment tout espoir d'une vie digne. Ils étaient 70 sur ce bateau. Mais la justice estime que pour 64 d'entre eux, la demande d'asile n'est pas fondée. Ils ont alors été conduits hier manu militari dans un avion, menottés et surveillés chacun par un policier. Le vol spécial d'Air Austral est arrivé hier au Sri-Lanka où les migrants ont été livrés aux autorités. Ils risquent la prison pour avoir quitté leur pays sans autorisation. Cette éventualité ne justifie manifestement pas une demande d'asile selon l'application à La Réunion des textes de loi votés en France.

Autres migrants, autre traitement

Force est pourtant de constater que La Réunion reste toujours une terre d'accueil pour des migrants qui quittent leur pays pour y trouver dans notre île un meilleur cadre de vie. Chaque année en effet, ce sont des milliers de personnes qui décident de quitter la France, alors qu'ils ne sont pas victimes de discrimination raciale ou religieuse. Si une

partie d'entre elles sont des Réunionnais de retour dans leur île, l'autre n'a généralement aucun lien avec La Réunion.

Aucun document ne leur est demandé pour justifier leur choix, pas besoin de demande d'asile, et ils peuvent rester autant de temps qu'ils veulent dans notre île. Dans ce cas, il n'est pas question de dire que La Réunion ne peut pas accueillir toute la misère du monde. Or, si ces personnes se plaisaient en Europe ou à Mayotte, elles ne viendraient pas à La Réunion. Et elles sont bien accueillies, disposant même pour certaines d'un emploi assuré, voire même surémunéré. Dans ce cas, il n'est pas manqué de rappeler que La Réunion s'est construite grâce à l'immigration, et qu'elle a vocation à être une terre d'accueil.

67 millions de déplacés l'an dernier

Cette différence de traitement s'explique par l'intégration de La Réunion à l'Union européenne. L'Europe est confrontée à l'arrivée toujours plus importante de migrants, un phénomène dans lequel ses dirigeants actuels et anciens ont une part de responsabilité. Ces migrations s'expliquent par la pauvreté créée par le système capitaliste dominant, par les guerres provoquées par des puissances occidentales, et aussi par les conséquences de plusieurs siècles de colonisation. À cela

s'ajoutent les effets toujours plus importants du changement climatique.

Mais dans le monde, le lieu de naissance reste toujours une des principales causes des inégalités. Ainsi, une personne née au Sri-Lanka a beaucoup plus de difficulté qu'un Européen de fuir un

pays où elle estime qu'elle n'a aucune perspective. L'an dernier, le nombre de personnes déplacées dans le monde était plus important que la population de la France. Ceci va continuer à augmenter et les pays riches ne pourront pas se contenter d'en accueillir à peine 10 %. Les murs

invisibles qui se dressent à leurs frontières ne sont pas une solution.

M.M.

Publication d' « Emploi et questions sociales dans le monde » par l'OIT

Plus de la moitié des travailleurs dans le monde ne sont pas déclarés

La mauvaise qualité de l'emploi est le problème majeur auquel sont confrontés les marchés mondiaux du travail, des millions de personnes étant contraintes d'accepter de travailler dans de mauvaises conditions, avertit un rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Les données recueillies pour le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2019* montrent que la majorité des 3,3 milliards de personnes qui occupaient un emploi en 2018 déplorent l'absence de sécurité économique, de bien-être matériel et d'égalité de chances. Qui plus est, les progrès réalisés pour réduire le chômage à l'échelle de la planète ne sont pas synonymes d'amélioration de la qualité de l'emploi.

Ce rapport, publié par l'OIT, relève qu'un certain nombre de déficits majeurs en matière de travail décent perdurent, et tire la sonnette d'alarme : au rythme actuel des progrès effectués, l'objectif du travail décent pour tous, tel qu'énoncé dans les objectifs de développement durable (ODD), et notamment l'objectif 8, semble impossible à atteindre dans de nombreux pays.

« L'objectif 8 ne vise pas seulement le plein emploi, mais aussi l'emploi

de qualité », explique Deborah Greenfield, Directrice générale adjointe pour les politiques de l'OIT. « L'égalité et le travail décent sont deux des piliers sur lesquels repose le développement durable. »

Nouvelles technologies et précarité

Le rapport attire l'attention sur le fait que certains nouveaux modèles commerciaux, notamment ceux qui sont favorisés par les nouvelles technologies, menacent de compromettre les résultats existants sur le marché du travail – dans des domaines tels que l'amélioration de la formalité et de la sécurité de l'emploi, la protection sociale et les normes du travail – à moins que les décideurs relèvent le défi.

« Avoir un emploi ne garantit pas toujours un mode de vie décent », déclare Damian Grimshaw, directeur du Département de la recherche de l'OIT. « La preuve : 700 millions de personnes vivent dans une situation d'extrême pauvreté ou de pauvreté modérée, bien qu'elles aient un emploi. »

20 % des jeunes sortis de l'école au chômage

Parmi les problèmes mis en évidence figure l'absence de progrès accomplis pour réduire l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes. Le taux d'activité des femmes n'est que de 48 pour cent, contre 75 pour cent pour celui des hommes. Les femmes représentent également une part beaucoup plus importante de la main-d'œuvre potentielle, sous-utilisée. Un autre problème vient du fait que l'emploi informel est toujours aussi répandu, avec un chiffre effarant de 2 milliards de travailleurs – soit 61 pour cent de la main-d'œuvre mondiale – classés dans cette catégorie. Autre préoccupation : plus de 20 pour cent des jeunes (âgés de moins de 25 ans) sont non scolarisés ou sans emploi ni formation, ce qui compromet leurs perspectives d'emploi à l'avenir.

Mais le rapport annuel met aussi en évidence quelques poches de progrès. Si l'économie mondiale réussissait à éviter une récession majeure, le chômage pourrait continuer de baisser dans de nombreux pays. On a également constaté un fort recul du nombre de travailleurs pauvres au cours des 30 dernières années, en particulier dans les pays à moyen revenu, ainsi qu'un accroissement du nombre de personnes scolarisées ou en formation.

Edito

Une double victoire est jouable

Passé le moment de surprise et une possible victoire, une question qui revient souvent c'est la relation de Julie Pontalba à la France Insoumise. Le Jir comme le Quotidien l'ont interrogé sur ce sujet.

En effet, aux dernières législatives elle portait une candidature commune PCR-Insoumise. Son suppléant était Stéphane Ducamp, décédé la semaine dernière. C'était le seul cas sur 7 circonscriptions. A l'époque, l'opinion avait jugé la performance assez positivement puisqu'elle est sortie 3e sur 17 compétiteurs. L'interrogation sur sa relation aux Insoumis repose donc sur ce côté positif.

Dans le cas de l'élection européenne, la question va plus loin que la relation aux Insoumis. Celle-ci est liée au parlementaire sortant Younous Omarjee, candidat sur la liste des Insoumis en 4e position. Le vote est à la proportionnelle et à un tour. Il est donc assuré d'être reconduit. C'est pourquoi Julie Pontalba a indiqué qu'il n'y a pas de concurrence. Le principal enjeu, c'est donc que les 2 soient élus. C'est jouable.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Economie du numérique

Blockchain : nouvelle « révolution numérique » après internet



spécialisée en marketing.

Pas d'organe de contrôle des transactions

La promesse de la blockchain est majeure : des transactions instantanées à des coûts minimes et sans organe central de contrôle. Cette technologie aurait le potentiel de changer les règles du jeu dans de nombreux secteurs économiques, à commencer par le système bancaire. Au-delà des implications économiques, une profonde transformation sociétale est même annoncée.

« C'est un outil fantastique de traçabilité et donc de confiance », estime Sébastien Briet, directeur de la commission numérique et innovation de la CPME Réunion. « L'innovation est créatrice de valeur, et c'est une révolution que nous, chefs d'entreprise, nous devons prendre très au sérieux. Notre rôle au sein de la CPME est d'informer et d'accompagner les entreprises dans cette mutation numérique qui est devenue aujourd'hui indispensable au fonctionnement des organisations ».

Mardi à Saint-Denis, une conférence sur ce nouveau type de monnaie a décrit comment elles peuvent changer le fonctionnement des transactions financières.

La révolution technologique amorcée par la blockchain serait comparable à celle de l'internet dans la fin des années 1990. Tel est en substance le message porté par les animateurs d'une conférence sur le sujet qui s'est déroulée ce mardi 12 février à Saint-Denis. Organisée par la CPME en partenariat avec Digital Réunion, l'événement a attiré près de 150 participants. Parmi eux des chefs d'entreprise, salariés, étu-

diants et geeks sont venus découvrir ou approfondir leur connaissance de cette technologie. Associée surtout à l'émergence des cryptomonnaies, la blockchain laisse en réalité présager un large bouleversement des usages.

« Deuxième révolution numérique », « uberisation ultime », « machine à confiance », « smart contracts »... Les champs d'application de la blockchain ont fait l'objet de débats enrichis par une présentation de Marc Agouni, gérant de la société Token Asset, ainsi que par l'intervention en visio-conférence de Georges Edouard Dias, enseignant à HEC Paris et co-fondateur de Quantstreams, start-up suisse

In kozman pou la rout

« Anmar la boush kabri avèk in moun »

La boush kabri, an tou tan, sa in n'afèr d'aprè l'moun, i port la movèz shans. Poitan nout bann konpatriyot malbar i yèm bien kabri, mèm zot i sakrifyé kabri pou gingn la protékasyon désèrtin Bondyé. Sré plito bèf k'in bonpé rényoné i aprésyé pa pou manjé-arienk pou manjé pars zot i boir d'lé, in tan téi pass la taye bèf dsi lo la tèr damé, épi téi ansèrv la taye bèf konm fimyé... donk bèf néna in bon l'itilité. Mé kabri, sé pa pou kosa, i parétre sa i port la movèz shans sirtou si i amar la boush kabri avèk in moun. Moin pèrsonèlman, mi sousyé pa tro ni pou kabri épi son boush, ni pou koshon, ni pou bèf pars dann mon famiy la pa aprann amoin la pèr tousala. Mé shakinn son kroiyans é mi kite azot pou rofléshi la dsi si zot i oi in l'intéré pou rofléshi la dsi.. Ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Billet philosophique

« Tyinbo ! Nou larg pa ! »



Un message des manifestants du 9 février à Saint-Denis avec un drapeau régional.

C'est un des défis à relever chaque jour pour exister vraiment : passer des beaux discours aux actes et aux comportements altruistes, afin d'être notamment fidèles à nos ancêtres combattants réunionnais de la liberté. Plusieurs penseurs et acteurs réunionnais nous ont rappelé ce devoir moral ces derniers jours.

Nous citerons d'abord le séminaire organisé le 6 février dernier à l'Université de La Réunion par la Fédération RéuniOn de la Ligue de l'Enseignement sur le thème : « Construire une société inclusive, plurilingue et interculturelle » avec des « approches novatrices et stratégies éducatives ». Dans la présentation de cet événement, il est rappelé que La Réunion est un pays « historiquement riche de sa diversité culturelle et un espace d'accueil de nouveaux arrivants dans plusieurs contextes (migrations économiques, échanges culturels, échanges avec le pays d'origine). Ce brassage de population dans un espace francophone et créolo-

phone nécessite une prise en compte de la pluralité linguistique dans les actions de formation et les moments pédagogiques. Se questionner en ce sens devient urgent aujourd'hui pour lutter contre les inégalités sociales, déconstruire les préjugés et développer des représentations positives à l'égard de toutes les langues et cultures en présence ».

De nombreux spécialistes, chercheurs et militants culturels du pays ont apporté des réponses très intéressantes à ces problèmes et cela nous fait penser, par exemple, à l'œuvre admirable accomplie par le « héros créole » Sudel Fuma, décédé accidentellement en mer le 12 juillet 2014 et auquel William Cally a consacré un magnifique documentaire diffusé par Réunion 1ère Télé vendredi et lundi derniers. Dans ce film, il est notamment rappelé tout ce que ce « fervent humaniste », ex-directeur de la Chaire UNESCO à l'Université de La Réunion, a réalisé « pou la kiltir nout mémoire » et pour renforcer les liens entre les peuples de notre région en mémorisant pendant dix

ans, avec le soutien de Paul Vergès et ses amis, la « Route de l'esclave et de l'engagé dans l'océan Indien ».

« On lâche rien »

N'oublions pas non plus qu'il a organisé dans tout le pays avec de nombreux partenaires en 2011 « L'année d'Éli » pour célébrer le 200e anniversaire de la révolte des esclaves dans la région de Saint-Leu et en 2013 le « 350e anniversaire de la naissance du peuple réunionnais ». En conclusion du film, Morine, la fille de Sudel Fuma, nous dit : « je continue le combat » et cela nous fait penser à l'importance de notre fidélité aux combats humanitaires, émancipateurs et solidaires menés par nos ancêtres pour une société libre, juste, équitable, respectueuse de nos droits, de notre dignité et de notre identité réunionnaise.

D'ailleurs, lors de la manifestation de la société civile, intersyndicale et politique organisée par les Gilets Jaunes à Saint-Denis samedi dernier, à plusieurs reprises les manifestants ont proclamé cet appel à l'engagement militant, marqué par l'action sur le terrain, la détermination et le dévouement sans fin : « Tyinbo ! Nou larg pa ! ». Autrement dit, si nous voulons vraiment changer notre société et libérer notre pays, nous devons être fidèles à nos engagements, ne pas cesser le combat, écouter les autres pour lutter ensemble dans le même sens car « on lâche rien », comme le chante avec force le groupe HK avec Les Saltimbanks.

Roger Orlu

Oté

Francis Sautron, in vi égzanplèr dann la solidaritè

Mèkrédi soir moin la gingn la shans partisip in konfèrans l'inivèrsité La Rényon. Mi di shans pars bann konfèransyé la déroul dovan nou plizyèr paz listoir La Rényon alyansé avèk plizyèr paz listoir Madégaskar. Avèk in éro prinsipal Francis Sautron, in moun la viv – konm i di in vi ki pé sèrv konm légzanp pou bann kréol rényoné k'i lèw zordi.

Biensir nout zournal Témoignages la anparl yèr é mi sava pa fé lo patéfone an répétan sak li la fine dir mé mi pé dir azot, souvan dé foi, le moun té la lété bien émosyoné par la vi nout bann frèr malgash dann lé zané apré la dézyèm guèr mondyal. Si mi di azot désèrtin jenn rényoné, dann tan in kolonizasyon dir vèye pa koman, la nyabou fèr la prèv zot l'avé in vré l'amityé pou lo pèp malgash é zot la aport la prèv zot lété kapab mète mèm zot vi dann danzé par solidaritè avèk nout bann frèr malgash, mi pans pa moin la déote la vérité.

L'ané pasé, moin la gingn lokazyon fé in modékri dsi Louis Leichnig, militèr angagé dann l'armé kolon yal fransèz épi li la nyabou sov otann malgash li la pu sové dann bann masak lo l'armé kolonyal lé fé dann Madégaskar... Mèkrodi soir banna la anparl in sindikalis té i apèl Francis Sautron-zordi désédé, in militan égzanplèr dann la politik épi lo sindikalism isi La Rényon, mé galman égzanplèr dann sak li la fé Madégaskar an solidaritè avèk bann travayèr malgash dann in sityasion kolonyal bann konfèransyé la ésplik anou konm in bann z'ané d'plon.

Louis Leichnig, Fransis Sautron é tan é tan bann kréol La Rényon la luté kont l'injustis kolonyal. Zot la fé listoir isi shé nou, zot la fé listoir laba dann Madégaskar avèk la solidaritè konm drapo. I f opa ni pass zot nom dann silans pars bann jenn jénérasyon i pardone ar pa nou.

Justin